



**Communes
forestières**
Nouvelle-Aquitaine



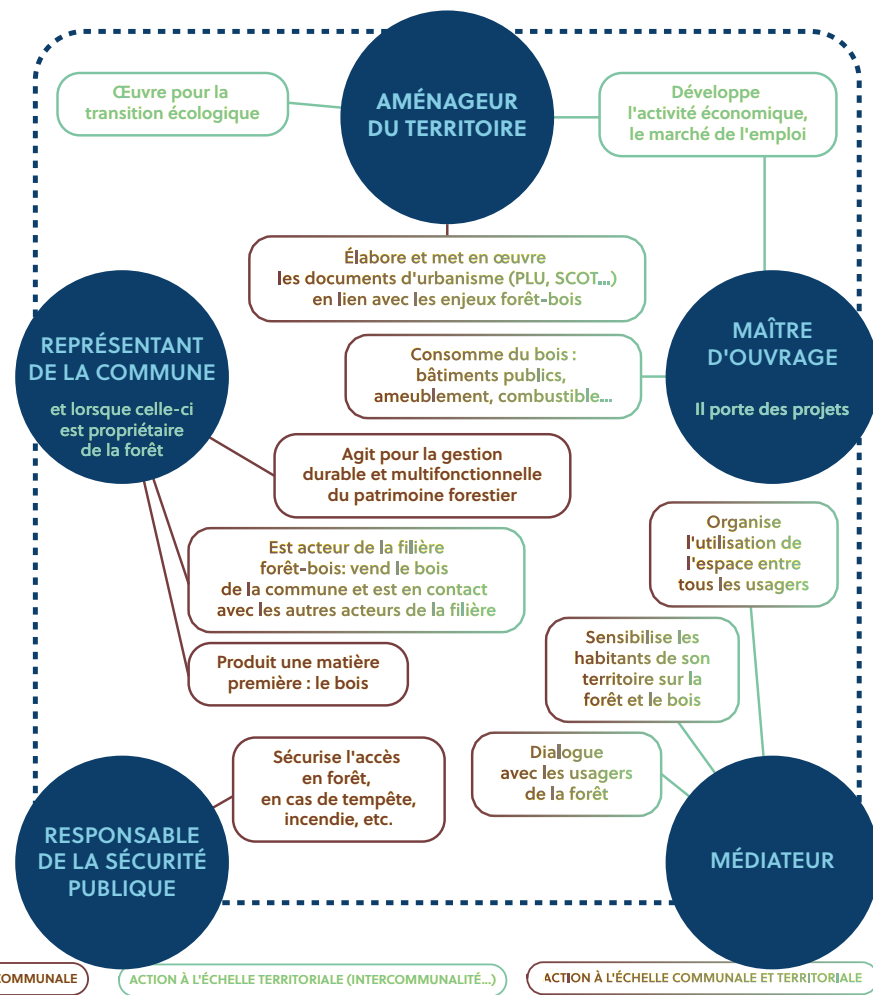
Forêts locales, intérêt général

**Élu.e.s,
rejoignez un réseau engagé
pour une gestion durable
des forêts de nos territoires**

Avec plus de 6 000 adhérents, les associations des communes et collectivités forestières rassemblent tous les niveaux de collectivités, aujourd'hui propriétaires de forêts ou non, concernées par la valorisation des forêts de leur territoire.

ADHÉRER,
c'est prendre part
à la force d'un réseau d'élus
passionnés et participer
à l'enrichissement de votre
réseau local, au service
de votre territoire.

Source : Association des communes forestières de France (ACFF) - 2020



NOS ACTIONS CONCRÈTES : agir au service des élu·e·s

NOUS SOMMES À VOS CÔTÉS POUR :

Représenter vos intérêts à tous les niveaux : local, régional, national (auprès de l'État, des ministères...), international



©Fanny Marquier

Faire entendre votre voix dans les politiques publiques forestières et la structuration de la filière bois



Valoriser le rôle des élu·e·s forestier·ière·s

Suivre l'application du Régime forestier*
(Gestion par l'Office national des forêts - ONF)



©Fanny Marquier

Vous former et vous informer grâce à des conseils d'experts

Initier, soutenir vos projets de territoire avec des programmes adaptés

* LE RÉGIME FORESTIER EST L'ENSEMBLE DES RÈGLES ENCADRANT LA GESTION DES FORÊTS PUBLIQUES



Le détail des actions sont sur notre site internet

Nos valeurs

Former et accompagner les élus afin de promouvoir une gestion durable des forêts, développer les circuits courts du bois et porter la voix des territoires dans les instances décisionnaires forestières.

NOUVELLE AQUITAINE

LIMOUSIN-
PÉRIGORD

GIRONDE

LANDES

PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES



Un projet ?
Une question ?

**Le réseau des
Communes forestières
vous accompagne !**

Pour plus d'informations

MON REPRÉSENTANT

Michel CASTAN

Président et Conseiller municipal
de Tardets-Sorholus (64)

SECRÉTARIAT ET ADHÉSION

Mélaine GOUSSIES

nouvelleaquitaine@communesforestieres.org

05 59 39 06 65

32 rue Gambetta 64400 OLORON-SAINT-MARIE

ADHÉSIONS

Adhésion à Communes forestières
Nouvelle-Aquitaine pour les collectivités
hors association départementale :
Lot-et-Garonne (47), Charente (16),
Charente-Maritime (17), Deux-Sèvres (79)
et Vienne (86)

“ Tant que votre territoire n'est
pas couvert par une Association
Départementale, vous pouvez
adhérer directement à Communes
forestières Nouvelle-Aquitaine ”



**Communes
forestières**
Nouvelle-Aquitaine

